



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la réunion du 8 novembre 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Centre Val-de Loire s'est réunie le 8 novembre 2019 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléante ;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire

La séance a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

### **I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :**

La décision de non soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Modification du PLU de La Chapelle-sur-Loire (37)
- Modification n°1 du PLU de Saint-Roch (37)
- Modification n°3 du PLU de Saint-Antoine-du-Rocher (37)
- Élaboration du PSMV de Saint-Aignan et Noyers-sur-Cher (41)
- Modification du PLU de Ligueil (37)

La décision de soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour le dossier suivant :

- Sans objet

### **II. Plans-programmes, validation, après examen en séance des projets d'avis suivants :**

- Sans objet

### **III. Plans-programmes avis tacite sur le dossier soumis à évaluation environnementale suivant :**

- Élaboration du PLUi de la Communauté de communes entre Beauce et Perche (28)

### **IV. Validation, projets avis après examen en séance sur les dossiers soumis à délibération**

- Sans objet

### **V. Validation projets arbitrage après examen en séance des avis tacite/explicite**

- Sans objet

### **VI. Décision de délégation de compétence :**

- Sans objet

### **VII. Organisation du travail – Coordination des dossiers**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Christian Le Coz